

Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso

Alfred SCHWARTZ

Sociologue ORSTOM

Avec une production qui a triplé au cours de la décennie 1980, le coton est aujourd'hui au Burkina Faso une culture de rente plutôt bien acceptée par les paysans. Il n'en a pas toujours été ainsi. Son émergence a été difficile. Rendue obligatoire par l'administration coloniale de 1924 à 1929, cette spéculation agricole est restée très longtemps entachée d'une image franchement négative. La situation économique désastreuse que connaît la Haute-Volta au début de la décennie 1930, et qui se solde par un démantèlement du territoire de la colonie qui durera 15 ans, lui est en particulier imputée... C'est dire combien l'histoire politique du futur Burkina Faso a pu être liée, à certains de ses moments-clés, à l'histoire de la culture du coton.

Ce sont les grandes étapes de cette histoire que nous nous proposons de retracer ici, de l'époque précoloniale à nos jours.

L'époque précoloniale : des temps anciens à 1895

Les traditions orales de la quasi-totalité des sociétés qui constituent l'actuel Burkina Faso sont formelles : la culture du coton a de tous temps occupé une place importante dans cette partie de l'Afrique. A

Fonds Documentaire ORSTOM



010005872

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : BX 5872 Ex : 1

l'époque précoloniale, la finalité de cette culture est de trois ordres: la satisfaction de besoins domestiques, à travers la production d'habits ; la satisfaction de besoins rituels, à travers la production de pagnes utilisés comme linceuls funéraires ; la satisfaction de besoins économiques, à travers la production de bandes tissées utilisées comme monnaie dans les transactions liées aux courants d'échange à longue distance - acquisition en particulier de sel gemme en provenance des salines du Sahara ou de kola en provenance de la forêt tropicale. La littérature anthropologique abonde d'exemples ponctuels sur la place occupée par le coton dans l'économie traditionnelle des peuples burkinabè, une place qui continue très souvent à être encore la sienne aujourd'hui. Voici en quels termes est décrite l'activité articulée autour de ce produit chez les Mossi, l'ensemble ethnique le plus important du pays : «*La culture du coton est une tradition très ancienne dans le Mossi. Chaque femme sait filer le coton ; et dans la plupart des enclos familiaux, un ou plusieurs hommes ont appris à tisser avec des métiers de fabrication locale. Les vêtements sont confectionnés dans le cadre de la famille ; le tailleur spécialisé n'intervient que pour les habits d'apparat. Le surplus de coton a toujours fait l'objet d'un commerce traditionnel important. Sur les marchés locaux, les femmes proposent du coton filé ou, par petits tas, du coton non égrené ; les hommes vendent des bandes de coton tissé, par mesures de la main ou du coude, ou bien par rouleaux entiers... Autrefois, les rouleaux de coton étaient en grand nombre acheminés vers le Sahel par des Yarsé, et échangés contre du sel gemme*» (J. M. Kohler, 1971, p. 227).

Le cotonnier cultivé dans les temps les plus reculés appartenait à l'espèce *Gossypium arboreum*, d'origine est-africaine et indienne, et vraisemblablement présente dans l'Afrique ouest-soudanienne depuis des temps immémoriaux. Plus récemment, mais sans que l'on puisse dire exactement quand, deux autres espèces s'y sont ajoutées : *Gossypium hirsutum* et *Gossypium barbadense*, toutes deux d'origine américaine, introduites en Afrique sans doute dès le XVII^e siècle à la faveur de la traite transatlantique (R. Delattre, 1980, p. 11), puis réintroduites au XIX^e siècle, de façon plus «scientifique», par la France, qui crée en 1816 le Jardin royal de Richard-Toll et fait procéder sous couvert de cette station d'essais à des expérimentations répétées sur la culture cotonnière dans la vallée du Sénégal jusque dans la seconde moitié de la décennie 1860 -la Guerre de Sécession avait en particulier donné un «coup de fouet» à cette culture dans l'Afrique tropicale (A. Chevalier, 1905, p. 25). Celles-ci figurent, en effet, avec *Gossypium arboreum*, dans un inventaire du «matériel végétal existant» dans les savanes soudanaises que les services agricoles de la jeune colonie du

F1

Association «Découvertes du Burkina»
(OUAGADOUGOU)

DÉCOUVERTES du BURKINA

Tome I

(Annales des Conférences organisées
par le Centre Culturel Français Georges Méliès
de Ouagadougou - 1991-1992)

DÉCOUVERTES DU BURKINA

uis de la Coopération
se de Coopération et

1993
SÉPIA — A.D.D.B.
PARIS - OUAGADOUGOU

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : BX 5872 Ex : 1

Ce livre a été publié grâce à l'aide du Ministère Français de la Coopération et du Développement, et de celle de la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle de Ouagadougou.

© SÉPIA-A.D.D.B., 1993.
ISBN : 2-907888-22-6

Table des matières

Préface	
Pierre JACQUEMOT	5
L'Association «Découvertes du Burkina» (A.D.D.B.)	
Jacques GUEGANE	7
La mise en place des peuples du Burkina Faso	
Jean-Baptiste KIETHEGA	9
Les castes au Burkina Faso	
Jean-Baptiste KIETHEGA	31
Les Ya-Kouga ou Pierres tombales du Burkina Faso	
Titinga Frédéric PACERE	55
Les traditions musicales du Burkina Faso	
Oger KABORE	79
Dynasties, groupes sociaux et pouvoir dans le Gulma	
Y.-Georges MADIEGA	97
Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso	
Alfred SCHWARTZ	207

Soudan français, créée en 1892, établissent avant la fin du siècle (R. Guillemin, 1976, p. 5).

La culture du coton était à cette époque toujours associée à la culture vivrière, que ce soit en culture annuelle, où on la trouvait aux côtés du sorgho ou du maïs hâtifs sous les parcs à *Acacia albida* à proximité des villages, ou en culture pluriannuelle, où elle était mise en place, sur des champs plus éloignés mais toujours à l'abri d'un couvert arboré, avec la dernière culture du cycle agricole (C. Bélem, 1985). Les rendements étaient très faibles — 150 kg/ha au maximum dans le premier cas, à peine 50 kg/ha dans le second —, mais le travail investi l'était aussi : le coton n'était dans tous les cas qu'une culture *secondaire*, qui ne demandait pas beaucoup de travail supplémentaire au paysan. La production était égrenée, filée et tissée sur place : l'égrenage et le filage étaient des activités féminines, souvent de femmes âgées, le tissage était une activité masculine, souvent d'hommes de caste-griots ou forgerons.

La première époque coloniale : 1895-1919

L'époque précoloniale prend fin, dans l'aire géographique couverte par cette étude, entre 1895 et 1897. La France mettra, en effet, environ trois ans à conquérir par les armes les différents «pays» de l'actuel Burkina Faso, restés jusque-là préservés de toute occupation étrangère. Cette conquête se fit, pour les pays les plus à l'est, à partir du Dahomey, colonie française depuis 1894 ; pour les pays au centre et à l'ouest, à partir du Soudan français, colonie depuis 1892. Au fur et à mesure de leur occupation, ces pays seront ainsi rattachés, en un premier temps, à l'une ou à l'autre de ces colonies. Après la suppression du Soudan français en 1899, ceux situés dans les parties centrale et occidentale seront confiés au commandement des 1^{er} et 2^e Territoires militaires (chefs-lieux : Tombouctou et Bobo-Dioulasso), placés sous l'autorité directe du Gouvernement général de l'AOF, puis, à partir de 1902, sous celui du Territoire de la Sénégambie et du Niger, avant d'être inclus en 1904 dans la colonie du Haut-Sénégal et Niger (chef-lieu : Bamako) et de passer sous administration civile, à l'exception toutefois du cercle de Dori qui restera sous administration militaire jusqu'en 1909. Les pays les plus à l'est demeureront, quant à eux, sous la juridiction de la colonie du Dahomey jusqu'en 1907, avant de passer à leur tour sous celle du Haut-Sénégal et Niger. Les «pays» du futur Burkina évolueront dès lors dans la mouvance administrative de cette dernière colonie jusqu'en 1919, année où ils

sont érigés en colonie autonome, la colonie de Haute-Volta (G. Madiéga, 1981).

Entre 1895 et 1919, au cours de cette période qui constitue la première époque coloniale burkinabè, et qui est essentiellement une période de conquête et d'organisation territoriale, la culture du coton continue à être pratiquée selon le modèle de production traditionnel. Au tournant du XIX^e siècle, le colonisateur français manifeste cependant déjà un intérêt évident pour une production à plus grande échelle de cette culture dans la toute proche vallée du Niger, où les conditions climatiques semblent particulièrement propices : en 1899, une expérimentation cotonnière est, en effet, entreprise sur la station d'essai de Kati, créée deux ans auparavant par le gouverneur du Soudan français, le colonel de Trentinian, à proximité de Bamako (A. Chevalier, 1905, p. 33). Un intérêt qu'avive au tout début du XX^e siècle, la crise qui s'abat brutalement sur l'industrie textile en France lorsque, en 1902, des hommes d'affaires américains réussissent, à travers une opération de spéculation peu scrupuleuse sur la récolte de coton de leur pays — alors premier producteur mondial —, à entraver l'approvisionnement normal des filatures européennes. En réaction contre cette emprise américaine sur le marché international du coton, le Syndicat général de l'industrie cotonnière crée, le 14 janvier 1903, un organisme chargé de promouvoir la culture de ce produit dans les colonies françaises de l'Afrique noire, l'Association cotonnière coloniale (ACC). L'État français encourage l'ACC à reprendre les expérimentations commencées par les services agricoles de ses colonies et lui accorde à cette fin une subvention : dans la même année, les essais sont ainsi relancés sur la station de Koulikoro (qui se substitue à celle de Kati en 1902) ; ils sont étendus par la suite à plusieurs autres points de la colonie du Haut-Sénégal et Niger ; des «ensemencements en graines des diverses sortes de cotonniers d'Amérique» sont même effectués «dans les principaux villages» (A. Chevalier, 1905, p. 34)... Un jardin d'essais est bien ouvert également près de Bobo-Dioulasso en 1904, mais en vue de l'étude et de la multiplication des lianes à caoutchouc...

La Première Guerre mondiale interrompra l'action conduite par l'ACC sur le terrain. Elle ne sonne pas pour autant le glas de l'institution, qui se remet au travail dès la fin des hostilités.

La deuxième époque coloniale : 1919-1932

La création en 1919 de la colonie de Haute-Volta, par amputation de la colonie du Haut-Sénégal et Niger de 7 de ses cercles

administratifs, marque la fin de la première époque coloniale. Elle marque aussi le début de l'entrée en force de la culture du coton non seulement dans la vie quotidienne du paysan burkinabè mais aussi dans la vie politique de la jeune entité territoriale.

L'acteur principal de cette période sera le lieutenant-gouverneur Frédéric-Charles Hesling, chargé en mai 1919 du destin de la nouvelle colonie et qui le restera jusqu'en janvier 1928. Cet homme incontestablement à poigne s'emploie d'abord à prendre en main le territoire sur le plan administratif. Ce n'est qu'à partir de 1924 qu'il entreprend vraiment de s'occuper aussi de son économie. Son programme d'action s'appuiera entièrement sur le développement de la culture du coton. Il est, ce faisant, totalement en phase avec la loi portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises que le ministre des Colonies, Albert Sarraut, avait fait voter en 1921, et qui stipulait, entre autres, que l'Afrique occidentale française devait se spécialiser dans la production des graines oléagineuses, du bois et du *coton*. Une mission conduite, en 1923, en Haute-Volta par le président de l'ACC en personne vient par ailleurs de confirmer, d'une part, que le milieu naturel était particulièrement favorable dans cette colonie à la culture cotonnière, d'autre part, qu'il existait chez les populations locales une tradition de culture cotonnière ; pour accroître le niveau de production et permettre l'émergence d'un marché à l'exportation, il suffirait «simplement» d'inciter les paysans à pratiquer cette culture non plus de façon extensive, comme ils ont coutume de le faire, mais de façon intensive... Le gouverneur Hesling décidera non seulement de faire de l'*intensification* le fer de lance de sa politique de développement de la culture cotonnière, mais encore de rendre cette culture obligatoire, à travers l'institution du *champ collectif villageois de coton*, dont la production serait exclusivement réservée à l'exportation.

La période de culture obligatoire du coton durera de 1924 à 1929. Pendant 6 campagnes agricoles, les paysans burkinabè vivront un véritable cauchemar, la culture du coton, conduite sous le contrôle à la fois des représentants de l'administration coloniale et des chefs locaux, étant synonyme de brimades et d'exactions. Elle débute en 1924 par une circulaire aux commandants de cercle en date du 25 janvier, dans laquelle F. C. Hesling annonce la couleur : «*La culture du coton doit être intensifiée le plus possible afin d'augmenter dans la plus large proportion la part de la récolte non nécessaire à la consommation locale, et, par suite, disponible pour l'exportation. Je laisse à votre initiative et à votre appréciation le choix des meilleurs moyens à adopter pour atteindre ce résultat avec l'assistance des*

chefs» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 29). Circulaire dont son auteur motive le contenu auprès du gouverneur général de l'AOF, dans une lettre datée du même jour, en ces termes : «*La question cotonnière a, comme vous le savez, retenu depuis longtemps mon attention, et dès que les soucis multiples occasionnés par l'organisation d'une nouvelle colonie me l'ont permis, j'ai concentré mes efforts sur ce point. La culture du coton pratiquée par les indigènes pour leurs besoins domestiques depuis un temps reculé était-elle susceptible d'être transformée en culture industrielle ? C'est la question que je me suis posée et que j'ai résolue par l'affirmative*» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 18). Les «meilleurs moyens à adopter»? F. C. Hesling finit par les préciser lui-même, le 28 avril, à la veille du démarrage de la campagne agricole 1924-25, dans une nouvelle circulaire : «...Il conviendra de fixer et de contrôler soigneusement l'étendue des terres à ensemencer. Des délimitations sommaires sur place pour chaque village ou groupement me paraissent être la meilleure garantie de la sincérité des promesses des agriculteurs d'augmenter l'étendue de leurs cultures» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 30). «Moyens» qu'il justifie ainsi dans la même circulaire : «...L'intérêt général exige une production poussée à l'extrême limite des possibilités. Il vous appartiendra, quand vous rassemblerez les agriculteurs au cours de vos tournées, de faire ressortir que si nous exigeons d'eux le développement des cultures cotonnières, c'est dans leur propre intérêt. Dans ces conditions, en appelant la population de votre cercle à développer ces cultures et en exerçant sur elles toute pression nécessaire, vous agirez en tuteur avisé, et autorisé, en conséquence, à exiger l'effort commandé...» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 18).

En cette même année 1924, le pouvoir colonial français est, il est vrai, plus que jamais déterminé à promouvoir le développement de la culture du coton dans l'Afrique soudanienne. Un *Service des textiles* est créé à l'échelle de l'AOF, relayé à l'échelle de chaque colonie par un *Service local des textiles*, dont la mission est, d'une part, l'expérimentation et l'encadrement de la culture du coton pluvial, d'autre part, l'amélioration des qualités technologiques du produit. L'ouverture de «fermes cotonnières» est également décidée, où seraient pratiquées l'expérimentation et la multiplication variétales, ainsi que l'initiation de paysans-pilotes à la culture cotonnière intensive : en Haute-Volta voient ainsi le jour, d'abord celle de Saria (près de Koudougou) en 1924, ensuite celle de Banankélédara (près de Bobo-Dioulasso) en 1926. L'ACC ne disparaît pas pour autant de l'organigramme qui se met en place : son activité est cependant dorénavant limitée à l'égrenage, au pressage des balles, au classement et à la commercialisation

de la fibre (B. Hau, s.d.). Service local des textiles et Association cotonnière coloniale travaillent en étroite collaboration, du moins en Haute-Volta, où le responsable du premier et celui du bureau de Ouagadougou du second (un autre bureau fonctionnait à Bobo-Dioulasso) auront, de 1924 à 1932, pour nom... Robert Boussac, éminent représentant en Afrique de l'Ouest de la firme textile française du même nom et «patron» du Comptoir des industries textiles et cotonnières (CITEC), dont les établissements achetaient certes le coton-graine produit localement, en vue de son égrenage dans les usines du Comptoir et de l'exportation de la fibre vers la maison-mère en France, mais vendaient aussi les tissus fabriqués en métropole par cette dernière...

Les premiers résultats de la politique du gouverneur Hesling sont spectaculaires: d'environ 300 tonnes en 1923-24, la production commercialisée de coton-graine de la Haute-Volta passe à 3.528 tonnes en 1924-25, à 6.238 tonnes en 1925-26 (cf. tableau 1). En 1926, la ferme cotonnière de Saria compte 250 ha de champs semenciers. La même année, pas moins de 14 installations mécaniques d'égrenage et de pressage — elles appartiennent soit à la colonie, soit à l'ACC, soit à des établissements privés — sont opérationnelles sur le territoire... Le responsable de la colonie n'est pas pour autant totalement satisfait de ces chiffres et estime que l'on «peut mieux faire». Il décide à cette fin d'aller encore un peu plus loin dans la coercition, et instaure en 1926 le *champ collectif obligatoire de coton à superficie proportionnelle à l'effectif démographique*. Une circulaire, datée du 4 juin de cette année et signée du secrétaire général de la colonie, l'administrateur Fousset, agissant en tant que gouverneur par intérim, fixe ainsi à *4 hectares pour 100 habitants* la superficie à réservé à la culture du coton destinée à l'exportation. Et le secrétaire général d'assortir cette décision du commentaire suivant : «Il n'est pas exagéré de demander que 4 hectares soient réservés au coton ; c'est là un minimum qui ne saurait mettre en péril les productions vivrières... Il serait vraiment injuste de prétendre que c'est là un sacrifice excessif, en regard surtout du but poursuivi, qui est le développement économique de la colonie, et au résultat obtenu, qui est l'accroissement du bien-être au sein de la population» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 30)... La Haute-Volta compte à cette époque quelque 3 millions d'habitants: 4 ha pour 100 habitants, cela représenterait une superficie cultivée en coton de 120.000 ha et, en tablant sur une rendement de 150 kg/ha, une production de 18.000 tonnes...

Trop, c'est trop ! Ce renforcement de la coercition est d'autant plus mal perçu que l'administration mène, parallèlement à sa politique de

Tableau I — Évolution de la production commercialisée de coton-graine et du prix d'achat au producteur de 1923-24 à 1991-92.

Campagne agricole	Superficie cultivée en coton (en ha)	Production commercialisée de coton-graine (en tonnes)	Rendement/ hectare (en kg)	Prix d'achat/ kilo 1 ^{er} choix/ 2 ^e choix (en F. CFA)	Valeur au producteur (en millions de F. CFA)
1923-24		c.300			
1924-25		3.528			
1925-26		6.238			
1926-27		2.014			
1927-28		2.661			
1928-29		2.759			
1929-30		4.248			
1930-31		1.644			
1931-32		142			
1951-52	315	52	165		
1952-53	2.310	136	58		
1953-54	5.620	254	45		
1954-55	4.950	610	123		
1955-56	8.720	824	94		
1956-57	18.140	2.605	143		
1957-58	22.015	3.490	158		
1958-59	25.270	2.875	113		
1959-60	23.355	1.018	43		
1960-61	20.560	2.772	134		
1961-62	22.925	2.341	113		
1962-63	36.000	6.600	183		
1963-64	45.000	8.048	186		
1964-65	52.500	8.769	170	34/30	289
1965-66	49.720	7.463	137	34/30	244
1966-67	52.355	16.297	311	34/30	533
1967-68	65.408	17.275	264	34/30	566
1968-69	71.648	32.027	447	32/28	981
1969-70	84.076	36.248	431	32/28	1.109
1970-71	80.557	23.484	291	32/28	724
1971-72	74.056	28.126	379	32/28	873
1972-73	70.058	32.574	465	32/28	1.009
1973-74	66.601	26.669	413	35/28	896
1974-75	61.520	30.563	497	40/33	1.184
1975-76	68.005	50.695	745	40/33	1.970
1976-77	79.225	55.254	697	40/33	2.101
1977-78	68.767	38.043	553	55/45	2.044
1978-79	71.714	59.957	837	55/45	3.216
1979-80	82.030	77.520	945	55/45	4.175

1980-81	74.948	62.539	834	55/45	3.378
1981-82	65.240	57.734	882	62/45	3.503
1982-83	71.970	75.572	1.050	62/45	4.587
1983-84	76.790	79.287	1.032	70/50	5.494
1984-85	82.300	88.134	1.071	90/70	7.807
1985-86	94.625	115.491	1.221	100/70	11.191
1986-87	126.850	169.227	1.334	100/70	16.453
1987-88	170.395	148.015	869	95/65	13.277
1988-89	169.465	145.879	861	95/65	13.770
1989-90	150.000	151.259	1.008	95/65	14.300
1990-91	172.300	189.543	1.100	95/65	17.900
1991-92	185.750	167.170	900	95/65	15.700

Sources : — de 1923-24 à 1931-32 : in M. C. Henry, 1988, d'après Rapport B. Sol, 1932 ;
— de 1951-52 à 1991-92 : CFDT et SOFITEX, Rapports annuels.

développement de la culture cotonnière, un gigantesque programme de construction de routes et de pistes (au cours de cette seconde époque coloniale, un réseau de quelque 6.000 km est mis en place !), synonyme lui aussi de travail forcé. Une résistance larvée à l'«entreprise coloniale» s'organise. Elle se traduit, d'une part, par un exode massif de population active vers la Gold Coast (futur Ghana), «où l'administration britannique est moins sévère et où les émigrants peuvent trouver du travail dans des plantations de café et de cacao tenues par des Africains» : en 1931, quelque 220.000 Voltaïques y sont recensés, auxquels s'ajoute un volant saisonnier de 30 à 60.000 hommes (J. Y. Marchal, 1982, p. 26) ; d'autre part, par un détournement de quantités de plus en plus importantes de la production de coton brut au profit de l'activité de tissage de type traditionnel et de l'exportation des bandes vers le même Ghana -une activité bien plus rémunératrice en l'occurrence que la simple vente de la matière première. Dès la campagne 1926-27, la production commercialisée de coton-graine tombe à ...2.014 tonnes ; elle se situera entre 2.500 et 3.000 tonnes les deux campagnes suivantes, et ne dépassera 4.000 tonnes qu'en 1929-30. A la grande indignation de R. Boussac, qui, dans une lettre en date du 18 février 1928 adressée au gouverneur Fournier, le nouveau responsable de la colonie depuis un mois, en appelle à une action de la part de l'administration encore plus énergique : «On peut évaluer à plus de 5.000 tonnes de fibres, c'est-à-dire 25.000 tonnes de coton brut, la quantité absorbée par la consommation locale en Haute-Volta sous forme de bandes de coton filées et tissées par l'indigène, soit pour se vêtir, soit pour l'exportation en Gold Coast. Si ces 25.000 tonnes, ou tout au moins une partie importante de cette quantité, pouvait être livrée au commerce, la question cotonnière serait résolue en

Haute-Volta, et la situation économique complètement rétablie, alors qu'il y a actuellement un déséquilibre profond entre la production et les moyens d'achat... Si la colonie de la Haute-Volta veut continuer à se consacrer exclusivement à la production cotonnière, il n'y a qu'une seule et unique solution, qui paraîtra peut-être brutale, mais qui constitue notre seul moyen de salut : c'est interdire aux indigènes la fabrication des bandes de coton» (cité in M. C. Henry, 1988, p. 28).

Le gouverneur Fournier demandera à ses administrateurs de mener une enquête sur le trafic de bandes de coton, afin de mieux en cerner l'ampleur, mais n'ira pas plus loin... Un cycle de sécheresse frappe par ailleurs le pays depuis 1925 (il se poursuivra jusqu'en 1931) et la situation alimentaire devient préoccupante... Le doute commence à apparaître sur le bien-fondé de la politique coercitive de développement de la culture cotonnière : et si celle-ci était, au moins pour partie, responsable de la crise ? Il ne sera cependant mis fin à l'institution du champ collectif obligatoire que par une circulaire en date du 9 janvier 1930, signée par le gouverneur par intérim Chesse : «La culture individuelle ou familiale (de coton) devra être impérativement substituée aux champs collectifs... L'heure est venue de n'admettre que l'initiative et le travail de l'individu» (cité in M.C. Henry, 1988, p.31-32).

Les résultats de la libération de la culture cotonnière ne se font pas attendre : en 1930-31, la production commercialisée tombe à 1.644 tonnes, en 1931-32 à 142 tonnes. La situation alimentaire du pays ne s'améliore pas pour autant : elle devient à ce point critique qu'elle suscite l'envoi par le ministre des Colonies d'une mission d'inspection sur place en 1931. Dirigée par l'administrateur Bernard Sol, celle-ci fut sans complaisance pour l'action menée par les gouverneurs Hesling et Fournier : «Les sujets de mécontentement ne manquent pas. Le premier est l'appauvrissement général, résultat d'une politique de «bluff» qui a duré huit ans et a contribué d'une façon prépondérante à la ruine du pays... Le second est l'excès du taux de l'impôt... Le troisième... est l'abus constant des prestations pour l'entretien — après son établissement — d'un réseau routier somptuaire... Il est temps de modifier nos procédés d'administration si nous ne voulons pas nous exposer à ce que les moutons deviennent enragés et à ce que les réactions à venir prennent une forme moins pacifique que l'exode en territoire étranger» (B. Sol, 1932, cité in M. C. Henry, 1988, p. 62). Pour B. Sol, l'échec de la politique cotonnière était la preuve flagrante que la colonie de Haute-Volta constituait une entité qui sur le plan économique ne pouvait être «viable» ; elle n'avait donc pas de raison de continuer à exister sur le plan administratif... Il sera suivi dans sa conclusion par le pouvoir français : la colonie de Haute-Volta est sup-

primée par un décret en date du 5 septembre 1932 et son territoire partagé entre le Niger, le Soudan et la Côte-d'Ivoire, qui à elle seule récupère les 2/3 de la population... Il semble aujourd'hui acquis que la volonté de faciliter l'approvisionnement en main-d'œuvre des plantations de café et de cacao de Côte-d'Ivoire, accessoirement des casiers rizicoles de l'Office du Niger créé en cette même année 1932 au Soudan, n'a pas été étrangère non plus à cette dislocation (M. Izard, 1968, p. 264 ; G. Madiéga, 1987, p. 337).

La culture du coton restera marquée à jamais au Burkina Faso par cette période de «capitalisme autoritaire et patriarchal» (B. Ouédraogo, 1988, p. 142), dont le souvenir demeure aujourd'hui vivace dans tout le pays, même si les témoins directs ne sont plus que rarissimes.

La troisième époque coloniale : 1932-1947

Le démembrement de la Haute-Volta durera de 1932 à 1947. Pendant 15 ans, dans les différentes régions constitutives de l'ex-colonie, la culture du coton sera à nouveau pratiquée selon le modèle de production traditionnel. Certes, les maisons de commerce continuent à acheter les excédents de production éventuellement mis sur le marché par les paysans, mais ils sont si infimes que les statistiques officielles n'en font plus état. Certes, la métropole ne se désintéresse pas pour autant de la culture cotonnière dans l'Afrique tropicale : en 1941, par transformation des statuts de l'ACC, est créée l'Union cotonnière de l'empire français (UCEF), qui prend en main l'ensemble des activités de la filière ; en 1946, l'UCEF décide de limiter son champ d'intervention aux seuls aspects «scientifiques» de la culture du coton et devient, à la suite d'une nouvelle modification de statuts, l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT) (IRCT, 1990)... L'ex-Haute-Volta aura pour principale fonction au cours de cette période de pourvoir en main-d'œuvre les chantiers forestiers et les plantations de café et de cacao de la Côte-d'Ivoire d'une part, les rizières de l'Office du Niger au Soudan d'autre part. Ainsi, de 1940 à 1944, pour le seul «effort de guerre», les cercles de la Haute Côte-d'Ivoire (appellation officielle depuis 1938 de la partie de la Haute-Volta rattachée à la Côte-d'Ivoire) fourniront quelque 100.000 travailleurs à la Côte-d'Ivoire (J. Y. Marchal, 1982, p. 26) ; de 1937 à 1945, le Yatenga fournira quelque 5.500 colons à l'Office du Niger (J. Y. Marchal, 1974, p. 80). Jusqu'au 11 avril 1946, l'administration à toute liberté pour effectuer les recrutements, qui le sont largement sous la contrainte ; après cette date, qui est celle de l'abolition du travail forcé en AOF, ceux-ci sont réalisés par l'intermédiaire d'un orga-

nisme spécifique, le Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO), mais leur importance ne diminuera pas pour autant.

Nous ignorons encore en quelle année très exactement Robert Boussac, dont le point d'implantation principal était Koudougou, cessa de s'investir dans l'industrie cotonnière en Haute-Volta. Signons toutefois que le Comptoir des industries textiles et cotonnières (CITEC) ouvre en 1941 une usine de production d'huile d'arachide et de traitement du karité à Bobo-Dioulasso, une usine dont le groupe Boussac détient alors la totalité du capital social...

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une dynamique favorable à la reconstitution de la Haute-Volta s'affirme avec de plus en plus de force, animée à la fois par le Moro-Naba, chef spirituel de tous les Mossi, qui n'a jamais accepté que le peuple mossi soit partagé entre deux entités territoriales (le Soudan pour les Mossi du Yatenga, la Côte-d'Ivoire pour les autres) et par les leaders politiques locaux, Ouezzin Coulibaly et Kaboré Zinda, élus députés à l'Assemblée nationale française en 1946, qui souhaiteraient enfin voir leur pays profiter en premier de la force de travail qu'il ne cesse de fournir depuis des années aux colonies voisines. La France finit par répondre favorablement à la requête : la Haute-Volta redevient colonie autonome, dans ses limites anciennes, le 4 septembre 1947.

La quatrième époque coloniale : 1947-1960

Après la reconstitution de la colonie, une question cruciale se pose à nouveau aux responsables de la Haute-Volta : sur quoi bâtir le développement économique du territoire ? Après quatre années de réflexion, c'est encore vers la culture du coton que l'on se tourne... ; et c'est à la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), une société d'économie mixte créée en 1949 en vue de fournir un encadrement technique à la culture cotonnière outre-mer (son capital a été souscrit au départ, pour 64,2%, par la Caisse centrale de France d'outre-mer — la future CCCE —, pour 35,8%, par les principaux syndicats de producteurs et d'utilisateurs de fibres textiles), que l'on confie cette mission en 1951 (la CFDT reprend en quelque sorte les fonctions d'encadrement et de commercialisation précédemment dévolues à l'UCEF, mais sans qu'il y ait de filiation directe entre les deux institutions). L'action qu'entreprend alors cette société en Haute-Volta se veut «une action agricole en profondeur, essentiellement basée sur le libre acquiescement des populations à une culture

qui devrait, avant tout, leur apparaître comme un facteur de progrès» (CFDT, 1958, p. 2). Un libre acquiescement auquel le gouverneur de la colonie attache un très grand prix et dont il rappelle avec force le principe aux commandants de cercle sous son autorité, dans une circulaire en date du 7 juin 1952 : «Le cultivateur africain doit venir librement à la culture cotonnière contrôlée, encouragé par l'attrait du profit supplémentaire qui résultera du contrôle. Cette culture doit se propager en tâche d'huile par l'exemple des cultivateurs volontaires et la propagande patiente et persuasive de toutes les autorités concourant au développement du programme cotonnier... Nous ne pouvons tolérer le retour à des procédés de contrainte..., qui sont à l'origine des échecs du passé...» (cité in J.P. Jacob, 1988, p. 356).

De 1951 jusqu'à l'accession de la colonie à l'indépendance en 1960, la CFDT s'emploiera méthodiquement à relancer la culture du coton en Haute-Volta. Elle définit d'abord son champ d'intervention: celui-ci couvre en un premier temps 40% du territoire -seuls les cercles du Sud-Ouest (actuelles provinces de la Comoé et du Poni), de l'Est (actuelles provinces du Gourma et de la Tapoa) et du Nord-Est sahélien (actuelles provinces du Soum, du Séno et de l'Oudalan) en sont exclus (cf. fig. 1). Elle met ensuite en place le système d'encadrement : la «zone cotonnière» est découpée en «secteurs cotonniers» (4 au départ, 6 à la veille de l'indépendance), dirigés par des «chefs de secteur» (des agents européens, ingénieurs des travaux agricoles ou conducteurs agricoles de formation) ; chaque secteur est divisé en «centres cotonniers» (5 à 11 selon les secteurs, 51 au total à la veille de l'indépendance), placés sous la responsabilité de «moniteurs cotonniers» ; une direction générale coiffe l'ensemble du dispositif : elle est installée à Bobo-Dioulasso. Elle mène enfin une action sur le terrain articulée autour de trois grands axes : la diffusion de variétés sélectionnées et le maintien de la pureté des semences, l'amélioration des méthodes culturales, l'organisation rationnelle de la commercialisation. Elle bénéficie pour les deux premiers axes de l'appui technique de l'IRCT, à travers les recherches menées dans ses stations de Bouaké en Côte-d'Ivoire depuis 1946, de M'Pésoba au Soudan depuis 1948, enfin de Bobo-Dioulasso, en Haute-Volta même, à partir de 1960. Concernant le troisième axe, elle a passé avec les instances dirigeantes de la colonie une convention qui lui confie la commercialisation et l'égrenage sur tout le territoire : le prix d'achat au producteur est fixé par la Caisse de stabilisation des prix du coton d'AOF, les achats sont réalisés sur des «marchés cotonniers» (802 en 1958-59) selon un calendrier établi à l'avance, le coton est acheminé jusqu'aux centres d'égrenage par des camions appartenant à la CFDT (14 en 1958-59) ou à des entreprises privées et, là où cela est possible, par la

voie ferrée, la RAN (Régie Abidjan-Niger), l'égrenage lui-même ainsi que le pressage des balles sont assurés dans des usines sous contrôle de la CFDT (3 à la veille de l'indépendance, implantées à Tougan, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou) (CFDT, 1958 et 1960)...

La reprise est néanmoins difficile: pendant les 5 premières campagnes, la production de coton-graine reste inférieure à 1.000 tonnes (cf. tab. 1). Les 6^e et 7^e campagnes commencent à être plus prometteuses (2.605 tonnes en 1956-57, 3.490 tonnes en 1957-58)..., lorsque des mots d'ordre hostiles à la culture du coton sont lancés au cours des réunions politiques préparatoires à l'indépendance, qui compromettent sérieusement les résultats de la 8^e campagne, celle de 1959-60, pour laquelle le tonnage commercialisé retombe à 1.018 tonnes... Tous ces résultats ne sont, certes, guère très satisfaisants. Mais une authentique dynamique de la culture cotonnière, basée sur la libre adhésion des paysans à une activité créatrice d'un revenu monétaire sur lequel ils pensent désormais pouvoir compter pour améliorer leurs conditions de vie, est cette fois-ci incontestablement amorcée.

L'époque post-coloniale : de 1960 à nos jours

La décennie 1960

La Haute-Volta proclame son indépendance le 5 août 1960. Hier hostiles à la culture du coton, les slogans des nouveaux responsables politiques deviennent du jour au lendemain favorables à cette spéculation : ne pourrait-elle pas devenir en fin de compte une voie pour accéder aux devises dont le jeune État a tant besoin pour financer son développement (C. Bélem, 1985, p. 156) ? En 10 ans, la production de coton va ainsi passer de moins de 3.000 à quelque 36.000 tonnes, et la rémunération brute versée aux producteurs franchir pour la première fois le cap du milliard de francs CFA en 1969-70 ! Aux unités d'égrenage de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou (celle de Tougan, une ancienne unité de l'ACC, a été fermée) vient s'ajouter, en 1969, celle de Koudougou. Les espoirs mis dans cette spéculation sont par ailleurs tels que dès 1964 la création d'un complexe textile est décidée, pour la transformation sur place d'une partie au moins de la fibre de coton produite : celui-ci sera également implanté à Koudougou et, sous l'appellation de Société voltaïque des textiles (VOLTEX), commencera à fonctionner en 1968.

Fig. 1 — La zone cotonnière et les secteurs cotonniers mis en place par la C.F.D.T. en 1952

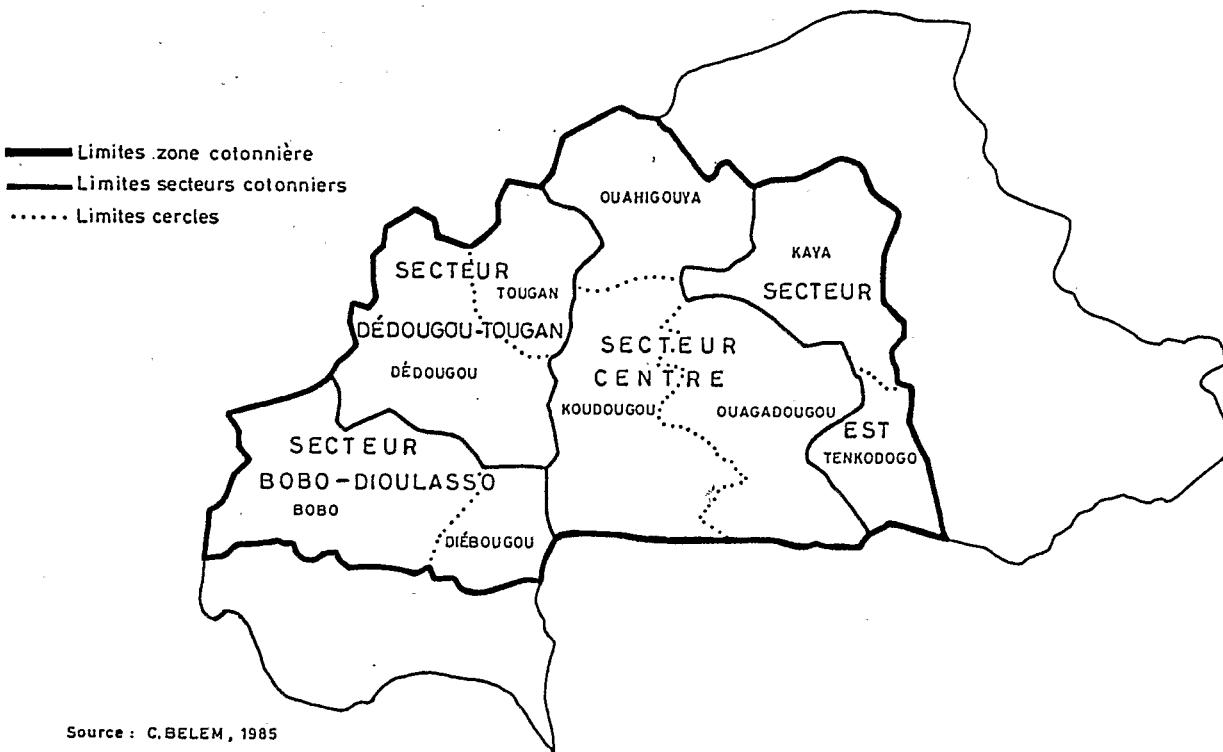
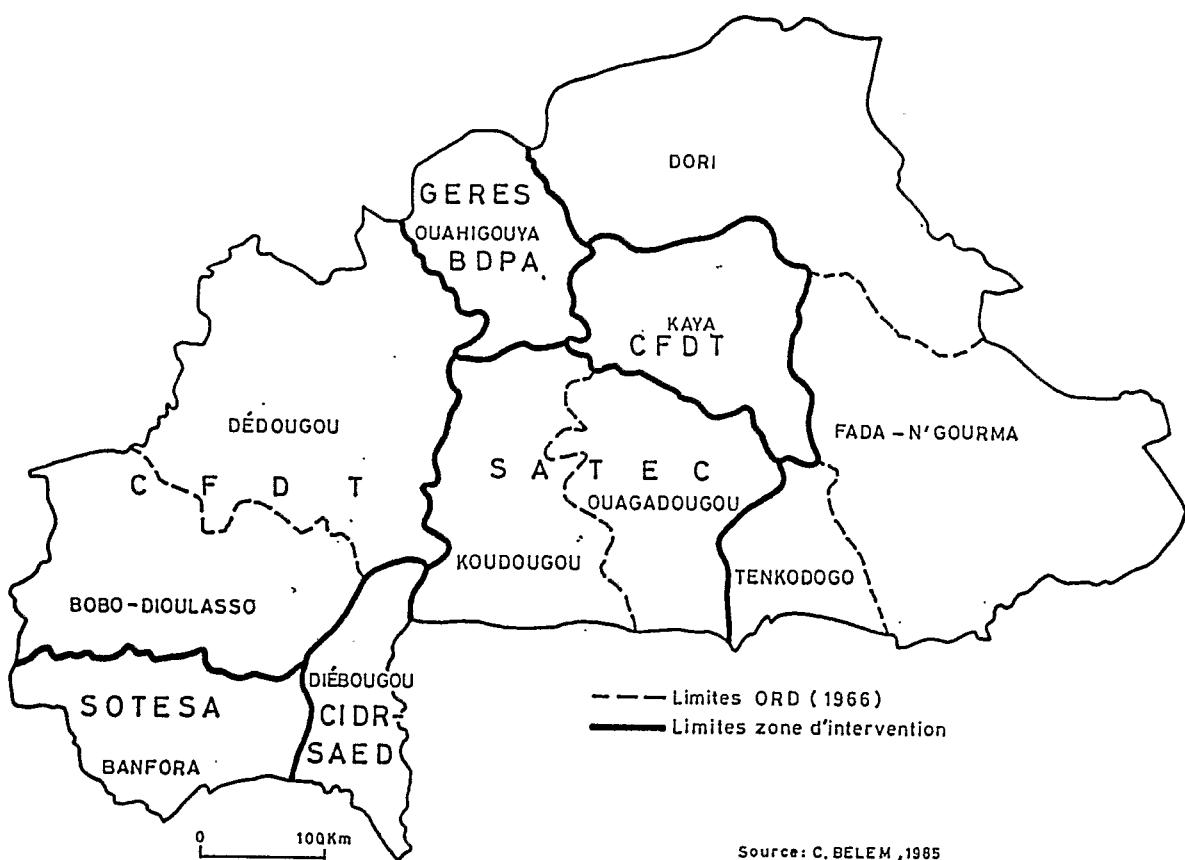


Fig. 2 — Intervention des sociétés étrangères dans la décennie 1960.



Au cours de la décennie 1960, deux grandes données marquent la politique de développement agricole mise en œuvre par la Haute-Volta, qui ne seront pas sans effet sur l'organisation de la production cotonnière. La première est l'émergence, au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance, d'une série de sociétés d'intervention étrangères à vocation d'aménagement rural, qui se proposent toutes de faire du «développement» plus ou moins intégré dans les régions dont la mise en valeur leur est confiée : à l'exception du Nord-Est sahélien et du Sud-Est, qui n'intéressent apparemment personne, le territoire est ainsi partagé (cf. fig. 2) entre la SATEC (Société d'aide technique et de coopération), le GERES (Comptoir européen de restauration des sols) — relayé en 1965 par le BDPA (Bureau pour le développement de la production agricole) —, la SAED (Société africaine d'étude et de développement) — filiale locale de la CIDR (Compagnie internationale du développement rural) —, la SOTESA (Societa technica per lo sviluppo agricolo) et... la CFDT elle-même, qui ne conserve que la moitié environ de sa zone d'intervention précédente — les trois secteurs cotonniers de Bobo-Dioulasso, Houndé et Dédougou, dans l'Ouest, le secteur cotonnier de Kongoussi, dans le Centre —, qui continuera bien sûr à mettre l'accent sur la culture du coton, mais se voit tenue comme les autres de diversifier son action.

La seconde donnée est la création en 1966 d'une Direction du développement rural (DDR), chargée, d'une part, de coordonner l'action de cette pléthore de sociétés d'intervention étrangères, d'autre part, de concevoir des structures nationales de promotion du développement économique et social en milieu rural (C. Bélem, 1985, p. 165) ; ces structures seront les Organismes régionaux de développement (ORD) — 11 au total pour le pays —, qui se mettront en place entre 1966 et 1971 et bénéficieront, dans un premier temps, de l'appui technique des sociétés d'intervention là où elles sont présentes, dans un deuxième temps, de financements extérieurs souvent importants. En ce qui concerne le volet «production agricole» de leur mission, les ORD sont censés assurer l'encadrement de *toutes* les cultures, des cultures vivrières comme de la culture cotonnière.

Dans ce nouvel organigramme, la CFDT continue toutefois à tenir une place privilégiée. Si elle n'apporte plus son appui technique direct qu'à des secteurs géographiques bien circonscrits, elle conserve le monopole de la «filière coton» dans le pays pour tout ce qui se situe en aval de la production : commercialisation primaire, égrenage, commercialisation secondaire — une convention passée avec les autorités voltaïques en précise les modalités. En amont, elle garde bien sûr aussi, en liaison étroite avec l'IRCT, le contrôle de la gestion des

semences, dont les variétés sont constamment renouvelées afin de pouvoir obtenir en permanence le produit le plus performant (rendement élevé à la fois à la production et à l'égrenage, fibre conforme aux exigences de la transformation industrielle...).

La production de coton a connu au cours de cette période, nous l'avons vu, une progression spectaculaire. Cette progression est à mettre sur le compte d'un accroissement des superficies cultivées, qui passent de 20.000 à 80.000 ha (cf. tab. 1), mais surtout d'un accroissement du rendement, qui passe de quelque 150 kg/ha à quelque 400 kg/ha. Ont joué positivement sur le rendement : la régression de la pratique de la culture cotonnière en association avec la culture vivrière, la transformation des techniques culturales (le semis en ligne en particulier est adopté par un nombre de plus en plus élevé de paysans), l'entrée en scène de la fumure minérale et du traitement phytosanitaire (environ 10% des superficies sont fumées et traitées à la fin de la décennie) et, bien sûr, l'amélioration variétale.

La décennie 1970

Après un plafonnement, au cours de la première moitié de la décennie, à un palier dont elle aura du mal à s'arracher, la production cotonnière connaîtra à nouveau une progression spectaculaire dans la deuxième moitié de la décennie, qui se traduira en 1979-80 par la commercialisation de quelque 77.500 tonnes de coton-graine et une rémunération brute versée aux producteurs de 4,2 milliards de francs CFA. Deux nouvelles unités s'ajoutent au cours de la décennie au dispositif d'égrenage existant : une unité supplémentaire à Bobo-Dioulasso en 1970, une unité à Houndé en 1978.

Pour la culture du coton, l'événement-clé de cette décennie sera la mise en œuvre, de 1971 à 1976, du Projet coton Ouest-Volta (PCOV). Financé pour un montant total de 2,6 milliards de francs CFA par la Banque mondiale, le FAC et le budget national voltaïque, ce projet se propose d'accroître la production cotonnière dans l'Ouest du pays, plus précisément dans les ORD de la Volta Noire et des Hauts-Bassins, dont la vocation pour cette spéculation agricole semble de plus en plus s'affirmer. Son impact sera décisif sur l'intégration de la culture du coton dans les systèmes de production des sociétés de la région. Il le sera aussi sur l'émergence d'une véritable «aire cotonnière» au Burkina Faso, une aire qui s'identifie aujourd'hui pour l'essentiel à la zone alors couverte par le PCOV...

La CFDT sera sur le terrain le véritable maître d'œuvre du projet, dont elle assurera l'encadrement technique. Vu son statut de société étrangère d'une part, mais vu surtout son intérêt pour la production, au niveau de la commercialisation secondaire, d'autre part, il ne lui est cependant plus possible de continuer à avoir, dans le contexte d'un tel projet, dont l'objectif est précisément d'accroître la production, la place qui était jusqu'alors la sienne dans la «filière coton» de la Haute-Volta. A la demande notamment de la Banque mondiale et en prélude au lancement du PCOV, la responsabilité de l'économie cotonnière voltaïque est ainsi, dès 1970, confiée à une nouvelle structure, l'Association en participation République de Haute-Volta - CFDT, une structure dans laquelle l'État voltaïque et la CFDT deviennent de véritables partenaires... C'est cette Association en participation qui se transforme en 1979 en Société voltaïque des fibres textiles (SOFITEX), une société dans laquelle l'État voltaïque détient désormais 65% du capital, la CFDT 34%, le système bancaire 1%.

Dans l'Ouest du pays, d'autres projets suivront le PCOV : le Projet de développement intégré de la Bougouriba en 1975, le Programme de développement agricole de l'Ouest-Volta (PDAOV) — qui fait suite sur la même aire géographique au PCOV — en 1977, le Projet vivrier Ouest-Volta (PVOV) — toujours sur la même aire géographique — en 1979. Même s'ils ne sont pas spécifiquement orientés vers la culture du coton, ces projets n'ignorent pas celle-ci pour autant... Dans le Centre du pays, faute de financement, la CFDT arrête par contre son appui technique à l'ORD Nord-Mossi — l'ex-secteur cotonnier de Kongoussi.

Une initiative de grande envergure voit par ailleurs le jour au cours de la décennie de référence, qui contribuera de façon non négligeable, à l'échelle nationale cette fois-ci, à l'accroissement de la production cotonnière : il s'agit de la création, en 1974, de l'Autorité pour l'aménagement des vallées des Volta (AVV). Cette Autorité a pour mission de procéder à la mise en valeur des zones inhabitées ou sous-peuplées des vallées des Volta (la Blanche, la Rouge et la Noire) et de leurs affluents, infestées à des degrés variables par l'onchocercose, une maladie parasitaire qui peut entraîner la cécité et dont un programme de lutte organisé à l'échelle de huit pays de la zone soudano-sahélienne, le Programme «oncho», entreprend l'éradication la même année. Les périmètres de l'AVV, sur lesquels la culture du coton fait systématiquement partie du modèle d'assèlement préconisé, fourniront ainsi en 1979-80 quelque 2.500 tonnes de ce produit.

Si les superficies cultivées en coton n'ont pas vraiment progressé entre 1970 et 1980 (cf. tab. 1), le rendement de cette culture est par contre passé de 400 à quelque 800 kg/ha. L'*intensification* a incontestablement fait son chemin : le coton n'est pratiquement plus cultivé en association avec la culture vivrière, en 1979-80 la fumure minérale et le traitement phytosanitaire (tous deux subventionnés par ailleurs par l'État depuis 1974) ont été pratiqués sur environ 2/3 des superficies (SOFITEX, Rapport annuel 1979-80)...

La décennie 1980

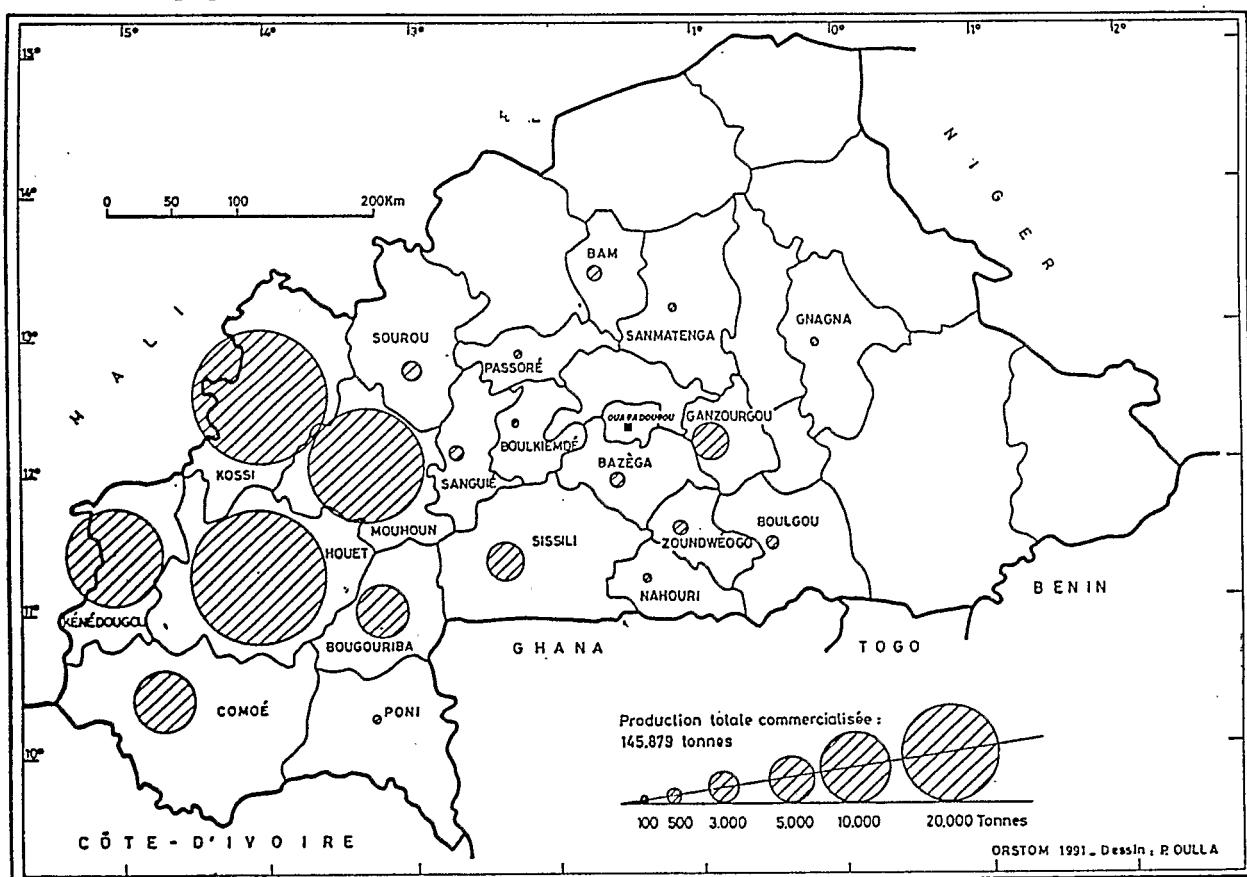
Au cours de la première moitié de la décennie, la production cotonnière enregistrera à nouveau une stagnation, voire même une légère régression, par rapport au niveau record atteint en 1979-80, mais au cours de la seconde moitié elle connaîtra une véritable explosion : en 1989-90, la quantité de coton-graine commercialisée s'élève en effet à 151.259 tonnes (dont environ 6.000 tonnes sur les périmètres de l'AVV), la rémunération brute versée aux producteurs à 14,3 milliards de francs CFA ! Deux unités d'égrenage viennent encore s'ajouter au cours de la décennie aux cinq déjà en place : une unité à Déodougou en 1981, une (la troisième) à Bobo-Dioulasso en 1989.

L'Ouest du pays reste le champ d'expansion privilégié de la culture — au début de la décennie la région participe déjà pour 90% à la production nationale, à la fin de la décennie elle y participe pour 95%. La dynamique impulsée pendant la décennie précédente par les différents projets de développement agricole mis en œuvre continue à être entretenu, à partir de 1982 et pour cinq années supplémentaires, dans l'ORD des Hauts-Bassins par un nouveau Projet de développement agricole (le PDA-HB). L'intensification demeure le cheval de bataille central. Mais l'accent est de plus en plus mis aussi sur la mécanisation de l'exploitation agricole par la culture attelée, avec pour objectifs d'aider les paysans à la fois à gérer de façon plus souple leur calendrier cultural — en particulier au moment des semis — et à accéder à la pratique de la fumure organique — la création en 1980 de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), dont l'essentiel de l'activité restera concentré tout au long de la décennie sur l'Ouest du pays, doit leur permettre — entre autres — de bénéficier des crédits nécessaires à leur équipement... Un Projet de «petite motorisation» dit de «motorisation intermédiaire» est même entrepris par la SOFITEX en 1980, à partir de l'héritage d'une tentative lancée en 1977-78 dans les ORD de la Volta Noire et des Hauts-Bassins par le PDAOV : financé à partir de 1982 par la CCCE, il procédera à la mise en place, jusqu'à la fin de la décennie, de quelque 280 tracteurs (Ph. Tersiguel, 1992, p. 445)...

Le pouvoir sankariste (1983-1987) — sous lequel en 1984 la Haute-Volta devient le Burkina Faso, la SOFITEK la Société *burkinabè* des fibres textiles et la VOLTEX Faso Fani (littéralement «les habits du Faso») —, en dépit de la dépendance que la culture cotonnière impliquait d'entretenir à l'égard du monde capitaliste, ne fut par ailleurs pas du tout hostile à cette culture, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Le Premier plan quinquennal de développement populaire (1986-1990), élaboré en 1985 dans le contexte idéologique marxiste dans lequel ce pouvoir évoluait, prévoit un taux moyen annuel d'accroissement de la production cotonnière de 6,3% (un objectif qui sera au demeurant atteint)..., alors qu'il n'en attend que 3,4% de la production céréalière (Ministère du Plan et de la Coopération, 1985, vol.2, p. 14). La subvention à l'engrais et aux insecticides est maintenue jusqu'en 1986 : ce n'est qu'en 1987 qu'elle est supprimée, au terme de deux campagnes déficitaires successives de la «filière coton» (1985-86 et 1986-87) suite à un effondrement des cours sur le marché mondial. Un Programme «coton» voit enfin également le jour au sein de l'INERA (Institut d'études et de recherches agricoles, l'un des cinq instituts de recherche du Centre national de la recherche scientifique et technologique -CNRST- burkinabè), en vue d'apporter à la culture cotonnière un appui scientifique spécifique ; ce programme, qui est conduit en collaboration étroite avec l'IRCT, comprend trois volets : un volet «génétique», articulé sur la recherche variétale, un volet «entomologie», articulé sur la protection phytosanitaire, un volet «agronomie et agro-économie», articulé sur l'amélioration des systèmes de production paysans...

Aura de même un effet incontestablement positif sur la culture du coton le développement quasi généralisé au cours de la décennie, du moins dans les villages de l'Ouest du pays, d'une institution de type pré-coopératif, le Groupement villageois (GV) -un développement qui doit notamment beaucoup aux projets qui se sont succédés dans l'*«Ouest-Volta»* à partir de 1971. Dans la culture cotonnière, les GV sont en effet progressivement devenus un relais de première importance entre les paysans et les institutions apportant leur appui au monde rural : SOFITEK, CRPA, CNCA. Les GV servent, tout d'abord, de caution aux paysans pour tous les emprunts qu'ils sont amenés à contracter, qu'ils soient à court terme — crédits «facteurs de production», crédits de «soudure», ou à moyen terme — crédits «culture attelée». Ils assurent, en second lieu, et ce presque partout à la fin de la décennie, l'essentiel des opérations de commercialisation primaire du coton, sous la forme de *marchés dits autogérés* : conditionnement et pesée sont en particulier effectués par des membres du GV spécialement formés à ces tâches, moyennant versement à celui-ci

Fig. 3 — Culture du coton au Burkina Faso
Campagne agricole 1988/89 — Production commercialisée de coton-graine par province



d'une *ristourne* (3.500 francs CFA par tonne), dont le montant est proportionnel au tonnage de coton commercialisé et qui alimente une trésorerie souvent importante (en 1989-90, quelque 500 millions de francs CFA ont ainsi été reversés par la SOFITEX aux GV, ce qui permet à ceux-ci d'avoir l'assise financière nécessaire pour exercer leur fonction de caution auprès des organismes prêteurs, mais aussi pour procéder au village à toutes sortes de travaux d'intérêt collectif)...

La substitution, à l'aube de la campagne agricole 1987-88, des CRPA (Centres régionaux de promotion agro-pastorale) aux ORD, ne changera par contre rien au système d'encadrement sur le terrain de la culture du coton. Les modifications de l'organigramme seront en ce domaine avant tout d'ordre terminologique...

Au cours de la décennie 1980, la culture du coton aura en définitive été marquée au Burkina Faso à la fois par une adhésion de plus en plus importante des paysans à cette activité agricole, par une mécanisation accélérée des exploitations cotonnières, par une extension croissante des superficies cultivées (cf. tab. I), enfin par la poursuite de l'amélioration du rendement au producteur -passé en gros de 800 kg/ha à 1.000 kg/ha. Son développement spectaculaire demeure cependant très largement circonscrit à l'Ouest du pays (cf. fig. 3).

La «filière coton» à l'aube de la décennie 1990

La décennie 1990 commence avec un nouveau record de production: la quantité de coton-graine commercialisée atteint 189.500 tonnes lors de la campagne agricole 1990-91, le revenu brut distribué aux producteurs 17,9 milliards de francs CFA. Certes, la récolte suivante sera moins abondante : une attaque mal contrôlée de chenilles carpophages (de l'espèce *Heliothis armigera*) en ramènera le niveau à 167.200 tonnes. Même si des fluctuations de ce type restent toujours à prévoir, du fait notamment des inévitables aléas pluviométriques, il n'y a pas de doute : la culture du coton est aujourd'hui sur de bons rails au Burkina Faso. Une expérimentation à grande échelle sur une variété de coton «qui se mange», le coton sans gossypol ou «gland-less» (le gossypol est une petite glande fixée sur l'amande de la graine chez les variétés classiques, qui a comme caractéristique d'être毒ique et de ne pouvoir être consommée de ce fait sans traitement préalable ni par l'homme ni par les animaux monogastriques) est par ailleurs menée depuis le début de la décennie (703 ha en ont été semés en 1990-91, 4.800 ha en 1991-92, 1 objectif visé par la SOFITEX étant de 70.000 ha en 1993-94) et pourrait avoir d'intéressants prolongements.

ments dans le domaine agro-alimentaire (un laboratoire de l'INERA a dès à présent engagé des recherches en ce sens). C'est dire la place incontournable qu'occupe — et continuera à occuper — dans le pays l'activité économique articulée autour de la culture du coton. Ce sont les grands traits de cette activité que nous proposons de brosser pour terminer cette rétrospective, à travers une présentation d'ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler la «filière coton» et en prenant comme base de référence l'année agricole 1990-91.

Nous aborderons cette filière à travers ses trois grandes composantes : agricole, industrielle, financière.

La composante *agricole* concerne tout ce qui est lié à la production du coton-graine. En 1990-91, celle-ci a été de l'ordre de 195.000 tonnes. Elle a été assurée sur quelque 172.000 ha par environ 80.000 exploitations agricoles et provient pour 95% de l'Ouest du pays, de l'*«aire cotonnière»* plus précisément qui s'est constituée autour des actuels CRPA des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun (ex-ORD de la Volta Noire), dont près de 60% des exploitations pratiquent la culture cotonnière (A. Schwartz, 1991). 50% des exploitations concernées sont mécanisées (la quasi-totalité est équipée pour la culture attelée, une petite minorité l'est de surcroît pour la culture motorisée), 50% continuent à fonctionner en culture manuelle (c'est-à-dire à utiliser des outils mus par la seule énergie humaine). Quelque 5.000 tonnes de coton-graine (selon nos estimations) ont été destinées à la satisfaction de la demande de type traditionnel, et ont été égrenées, filées et tissées de façon artisanale dans les villages. 189.543 tonnes très exactement ont été vendues à la SOFITEX, pour un montant brut de 17,9 milliards de francs CFA, ce qui représente un revenu brut par exploitation cotonnière d'environ 225.000 francs CFA. A la fois par le nombre de personnes concernées et par le chiffre d'affaires développé, la composante agricole de la «filière coton» s'impose comme une donnée capitale de l'économie nationale.

La composante *industrielle* concerne tout ce qui est lié à la transformation du coton-graine et de ses dérivés. Sur la quantité de coton-graine entrée dans les sept unités industrielles de la SOFITEX, 189.426 tonnes ont été égrenées. Cette opération a permis d'obtenir 77.176 tonnes de fibre (soit un rendement en fibre de 40,74%) et 101.298 tonnes de graines (soit un rendement en graines de 53,48%), le reste (5,78%) étant constitué par des déchets. Sur les 77.176 tonnes de coton-fibre, 74.000 tonnes environ ont été exportées (2/3 vers des pays de l'Extrême Orient, 1/3 vers des pays de la communauté européenne), 3.000 tonnes environ ont été absorbées par le marché local et sous-régional — quelque 1.000 tonnes ont été acquises par Faso Fani,

quelque 2.000 tonnes par des acheteurs divers, du pays ou de la sous-région. Les 101.298 tonnes de graines ont eu quatre destinations: 15.708 tonnes (15,5%) ont été prélevées comme semences, 65.382 tonnes (64,5%) ont été vendues pour trituration aux deux huileries du pays (l'huilerie de l'ex-CITEC, devenue Société des huiles et savons du Burkina -SHSB-, l'huilerie de la SOFIB — Société de fabrication industrielle Barro —, toutes deux implantées à Bobo-Dioulasso), 4.564 tonnes (4,5%) ont été cédées à l'ONAVET (Office national d'approvisionnement et de distribution en intrants zootechniques et vétérinaires, un organisme para-public chargé d'apporter un appui aux éleveurs), 15.644 tonnes (15,5%) ont été gardées en stock ou fait l'objet de cessions diverses. Après une première transformation, les 65.382 tonnes de graines livrées aux huileries ont donné 32.691 tonnes d'amandes et un poids équivalent de coques. Après trituration, les amandes ont fourni 12.004 tonnes d'huile brute et 20.687 tonnes de tourteaux. Sur la production d'huile brute, 210 tonnes ont été achetées par une unité de fabrication de produits phytosanitaires (la SAPHYTO, qui a ouvert ses portes à Bobo-Dioulasso en 1991), qui fait entrer l'huile de coton brute dans la composition des pesticides qu'elle destine précisément à... la culture du coton (la production locale a ainsi permis dès la campagne 1991-92 de couvrir les 2/3 des besoins en pesticides de cette culture) ; 11.794 tonnes ont été raffinées, c'est-à-dire, d'abord neutralisées (par traitement à la soude, en vue d'éliminer la toxicité due au gossypol), puis «décolorisées» et désodorisées, et ainsi transformées en 10.851 tonnes d'huile alimentaire (ce qui permet au pays de ne pratiquement plus importer d'huile de ce type...) et 943 tonnes de déchets ou «soapstock». Sur la production de tourteaux, 14.000 tonnes ont été exportées (vers le Danemark, l'Irlande, la Suisse...), 3.218 tonnes ont été consommées par le marché local (burkinabè et sous-régional malien), 3.469 tonnes ont été réduites en farine et utilisées, mélangées à des coques et du soapstock, pour la fabrication de 7.381 tonnes d'aliment pour bétail (dont une partie exportée vers le Mali)... A la fois par la multiplicité des activités générées et l'intérêt des productions finales mises sur le marché, la composante industrielle de la «filière coton» est incontestablement, elle aussi, une donnée majeure de l'économie nationale.

La composante *financière* de la filière concerne enfin tout ce qui a trait aux résultats comptables de la société qui, de l'amont à l'aval, a en charge la gestion de l'activité colonnière, la SOFITEX. Ces résultats sont étroitement dépendants du cours mondial du produit central de la filière, le coton-fibre. Force est malheureusement de constater que, pour la production de la campagne agricole 1990-91, le prix de vente moyen du coton-fibre burkinabè a été inférieur de 16 francs

CFA/kg au coût de revient de celui-ci, ce qui représente pour la société cotonnière une perte globale sur la commercialisation des 77.176 tonnes de coton-sibre de quelque 1.235 millions de francs CFA. Pour la SOFITEX, le bilan global de l'exercice a été en définitive négatif, comme il l'avait déjà été les deux campagnes précédentes et comme il le sera à nouveau la campagne suivante... Depuis la campagne 1984-85, le bilan de la « filière coton » burkinabè n'a en fait été qu'une seule fois positif, en 1987-88. La Caisse de stabilisation des prix des produits agricoles (CSPPA), largement associée au partage des bénéfices quand la conjoncture est bonne, est certes censée couvrir le déficit quand celle-ci ne l'est pas; il y a en fait belle lurette qu'elle n'y arrive plus toute scule, voire plus du tout, et que d'autres solutions doivent être trouvées pour que la société cotonnière puisse poursuivre son œuvre... Dans un contexte de marché mondial aussi dépressif, la composante financière apparaît par contre aujourd'hui comme une donnée particulièrement vulnérable de la « filière coton » : les ajustements qui sont susceptibles d'y être opérés — révision à la baisse, par exemple, du prix d'achat du coton au producteur —, ne risquent-ils pas de remettre sérieusement en cause les acquis de la composante agricole de la filière et, avec elle, dans l'hypothèse où les paysans se décourageraient vraiment de produire, les acquis de la composante industrielle ?

L'histoire nous a appris que le coton a toujours été, au Burkina Faso, un produit « sensible » et que les réactions des producteurs face à tout ce qui touche à sa culture ont toujours été très subjectives. Il importe plus que jamais que les responsables de l'économie du pays prêtent une attention particulière aux difficultés que vit actuellement la filière et mettent tout en œuvre pour que celle-ci ne connaisse pas un effondrement.

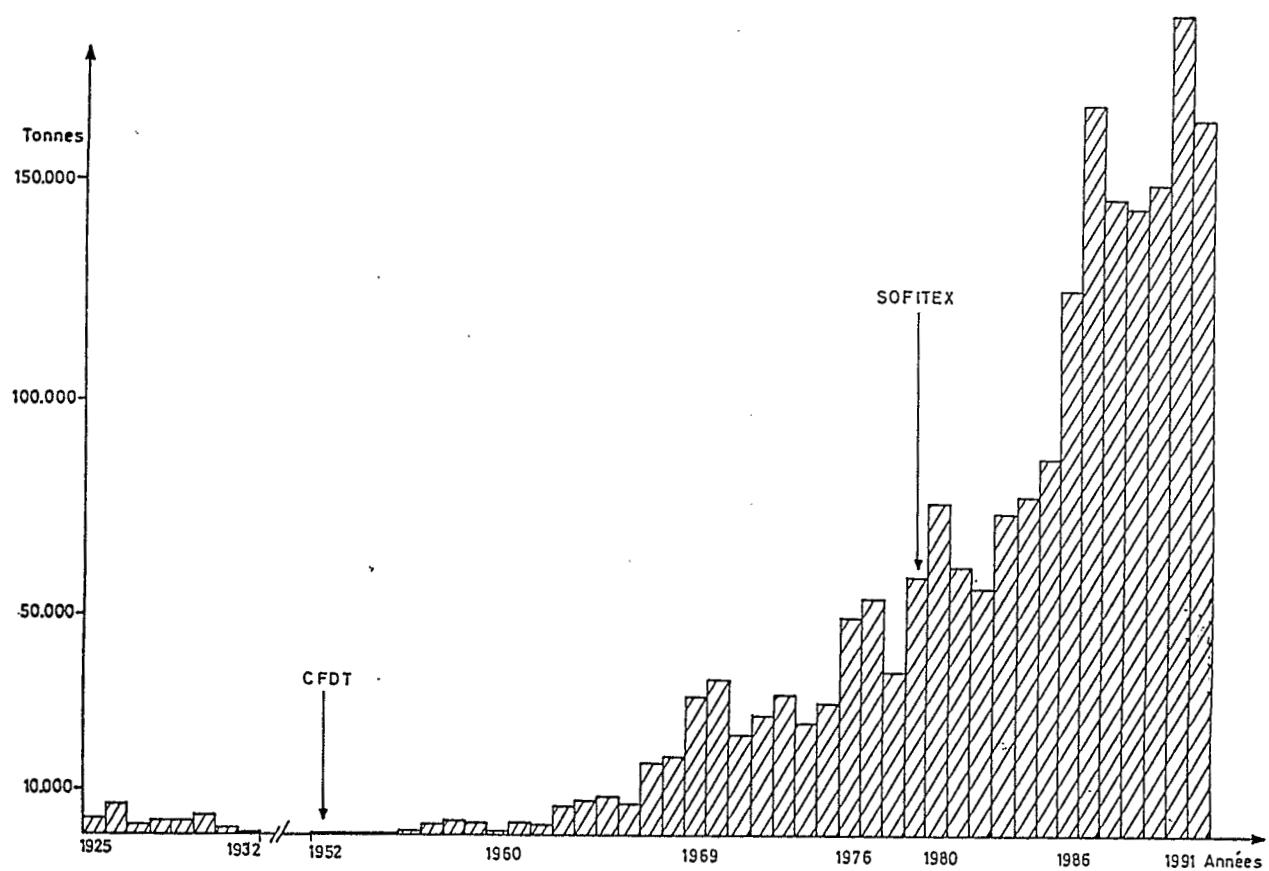
Conclusion

Après une demi-décennie de stabilité (cf. fig. 1), le prix d'achat du coton au producteur vient effectivement d'être revu à la baisse par les responsables de l'économie burkinabè pour la campagne agricole 1992-93 : le kilo de coton-graine est passé de 95 à 85 francs CFA pour le 1^e choix, de 65 à 55 francs CFA pour le 2^e choix. Il est vrai que le cours mondial du coton-sibre continue à s'infléchir vers le bas: surproduction, existence de stocks importants de filés dans les pays asiatiques, arrivée sur le marché des républiques cotonnières de l'ex-URSS — qui n'hésitent pas à brader leur production pour avoir des devises,

dégradation de la qualité du coton africain — due à la fois à une mauvaise maîtrise du parasitisme, qui rend le coton «collant», et à un manque de rigueur dans le tri au moment de la récolte —, chute du cours du dollar — devise de référence du marché cotonnier — ... sont les grands responsables de la mauvaise conjoncture actuelle. Il est vrai aussi que, dans les Plans d'ajustement sectoriel agricole (PASA) qui accompagnent les Programmes d'ajustement structurel (PAS) auxquels pratiquement tous les pays africains ont souscrit aujourd'hui dans l'espoir que cela permettrait la relance de leurs économies, les formules-clés sont «vérité des prix» et «assainissement financier» — la première étant généralement perçue comme une étape incontournable de la seconde ; quoi de plus «normal» dès lors, dans le cas de la «filière coton» burkinabè, que de demander aux paysans d'accepter une baisse du prix d'achat du coton-graine et de prendre ainsi à leur charge au moins une partie du déficit de la filière ? Mais que signifie «vérité des prix» quand le maître du jeu du marché cotonnier mondial, les États-Unis, subventionne très fortement sa propre production ?

Comment les paysans burkinabè réagiront-ils concrètement à cette baisse du cours du coton ? C'est aux résultats de la campagne agricole 1993-94 que l'on pourra valablement l'apprécier. Un effet de découragement est à craindre, mais aussi de perte de confiance dans une culture de rente qui avait réussi au fil des décennies, après des débuts difficiles, à acquérir une image plutôt positive. La dynamique impulsée tout particulièrement dans les sociétés rurales de l'Ouest du pays, au cours de la dernière décennie, sous couvert de la culture cotonnière risquerait à l'évidence d'être remise en question... Un nouvel épisode de l'histoire de la culture du coton au Burkina Faso est incontestablement en train de démarrer. Il mérite d'être suivi avec vigilance.

Fig. 4 — Évolution de la production commercialisée de coton-graine au Burkina Faso : 1925-1992



Éléments de bibliographie

- BELEM (Pegda Célestin), 1985 — *Coton et systèmes de production dans l'Ouest du Burkina Faso*. Université de Montpellier III, thèse de doctorat de 3^e cycle en géographie de l'aménagement, 322 p. multigr., annexes.
- CFDT, 1958 — *L'action de la CFDT en Haute-Volta et au Soudan*. Paris, CFDT, 13 p.
- CFDT, 1960 — *Étude des possibilités de développement de la production cotonnière en Haute-Volta*. Paris, CFDT, 114 p. multigr.
- CFDT — *Haute-Volta : Rapports annuels de 1952 à 1970*.
- CFDT — *République de Haute-Volta (Association en participation) : Rapports annuels de 1971 à 1979*.
- CHEVALIER (Auguste), 1905 — *Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*. Paris, Dépôt des publications, vol.1, fasc. 1.
- DELATTRE (Robert), c. 1980 — *Parasites et maladies en culture cotonnière*. Paris, IRCT.
- GUILLEMIN (R.), 1976 — «*Historique des introductions cotonnières en Haute-Volta*». *Coton et développement*, 4^e trim. 1976, n°4, pp. 3-16.
- HAU (Bernard), s.d. — *Histoire de la sélection du cotonnier en Côte-d'Ivoire*. Bouaké, IDESSA-Textiles, 22 p. multigr.
- HENRY (Marie-Christine), 1988 — *De la naissance à la remise en question d'un métier : encadreur, de la colonisation à nos jours dans une société dépendante : le Burkina Faso*. Paris, EHESS, thèse de doctorat de 3^e cycle en sociologie.
- IRCT, 1990 — *L'IRCT a 40 ans*. Paris, IRCT/CIRAD, 159 p.
- IZARD (Michel), 1968 — «*Haute-Volta*». *Encyclopaedia Universalis* vol.8, pp. 262-264.

- JACOB (Jean-Pierre), 1988 — *Le sens des limites. Maladie, sorcellerie, religion et pouvoir chez les Winye, Gourounsi du Burkina Faso.* Université de Neuchâtel, thèse de doctorat ès lettres, 384 p.
- KOHLER (Jean-Marie), 1971 — *Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta).* Paris, ORSTOM, Mémoire n°46.
- MADIEGA (Georges), 1981 — «*Esquisse de la conquête et de la formation territoriale de la colonie de Haute-Volta*». Bulletin de l'Institut fondamental de l'Afrique Noire, t.43, série B, 3-4, pp. 217-277.
- MADIEGA (Georges), 1987 — «*Le rôle du RDA dans la reconstitution de la colonie de Haute-Volta (1947)*». Actes du colloque international de Yamoussoukro, 18-25 octobre 1986, Abidjan, CEDA, t. II, pp. 337-348.
- MARCHAL (Jean-Yves), 1974 — «*L'Office du Niger : îlot de prospérité paysanne ou pôle de production agricole ?*» Revue canadienne des études africaines, vol. VIII, n° 1, pp. 73-90.
- MARCHAL (Jean-Yves), 1982 — «*Brève histoire du développement économique de la Haute-Volta*». Problèmes économiques, n° 1804, 30 déc. 1982, pp. 23-29.
- Ministère du Plan et de la Coopération du Burkina Faso, 1985 — *Premier plan quinquennal de développement populaire. 1986-1990.* Ouagadougou, 2 vol. multigr.
- OUEDRAOGO (Boureïma), 1988 — *Genèse des rapports sociaux et des rapports à l'espace au Burkina Faso : le cas du Yatenga.* Université de Tours, thèse de doctorat de 3^e cycle en sociologie.
- SCHWARTZ (Alfred), 1991 — *L'exploitation agricole de l'aire cotonnière burkinabè : caractéristiques sociologiques, démographiques, économiques.* Centre ORSTOM de Ouagadougou, 88 p. multigr.
- SOFITEX — *Rapports annuels de 1980 à 1989.*

BRÈVE HISTOIRE DE LA CULTURE DU COTON AU BURKINA FASO 237

TERSIGUEL (Philippe), 1992 — *Boho-Kari, village bwa : les effets de la mécanisation dans l'aire cotonnière du Burkina Faso*. Université Paris X - Nanterre, thèse de doctorat de géographie, 594 p. multigr.

Table des matières

Préface	
Pierre JACQUEMOT	5
L'Association «Découvertes du Burkina» (A.D.D.B.)	
Jacques GUEGANE	7
La mise en place des peuples du Burkina Faso	
Jean-Baptiste KIETHEGA	9
Les castes au Burkina Faso	
Jean-Baptiste KIETHEGA	31
Les Ya-Kouga ou Pierres tombales du Burkina Faso	
Titinga Frédéric PACERE	55
Les traditions musicales du Burkina Faso	
Oger KABORE	79
Dynasties, groupes sociaux et pouvoir dans le Gulma	
Y.-Georges MADIEGA	97
Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso	
Alfred SCHWARTZ	207